

## BULLETIN DE SURVEILLANCE DES INTOXICATIONS PAR LE MONOXYDE DE CARBONE

LES FAITS MARQUANTS AU 06 février 2012

- Selon les informations disponibles à ce jour, **637 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone (CO)** ont été signalés au système de surveillance depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011 dont **54 épisodes** entre le 23 janvier et le 5 février 2012. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, **2 096 personnes** ont été exposées à des émanations de CO dont **369 ont été admises en hospitalisation**.
- Depuis le 28 janvier 2012, une vague de froid traverse la France. Selon les informations disponibles aujourd'hui provenant du système de surveillance et complétées par celles du bulletin quotidien de la protection civile qui informent des intoxications les plus récentes, notamment celles survenues au cours du week-end du 4 février, **55 signalements** d'intoxication par le CO ont été recensés dont 14 survenus le 4 février. Les sources d'intoxication comme les **groupes électrogènes, les braseros/barbecues et les chauffages mobiles d'appoint**, ont expliqué une partie de cette augmentation.
- Les conditions météorologiques actuelles ont conduit Météo-France à passer en vigilance orange grand froid ou neige-verglas la plupart des départements. Compte tenu du risque accru d'intoxication oxycarbonée, l'INPES a élaboré les messages de prévention spécifiques notamment relayés à travers les conseils de comportements ajoutés à ces cartes de vigilance par Météo-France : ***N'utilisez jamais en continu des chauffages d'appoint à combustion; ne jamais utiliser des cuisinières, braseros, etc. pour se chauffer; Si vous devez installer un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments; Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement.***
- Ces messages de prévention ont été largement relayés par les agences régionales de santé (ARS) à travers des communiqués de presse ou une radio-diffusion des messages de prévention de l'INPES.

### LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE

**Toute personne** ayant connaissance d'une intoxication par le CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par incendie, **la signale à l'agence régionale de santé (ARS) ou au centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV)** qui recueille les premières informations sur les personnes concernées et les circonstances de survenue pour transmission aux services compétents

#### Enquête environnementale

Description du local, de la source et des facteurs favorisants

#### Enquête médicale

Description des caractéristiques démographiques, cliniques, biologiques et de prise en charge des intoxiqués

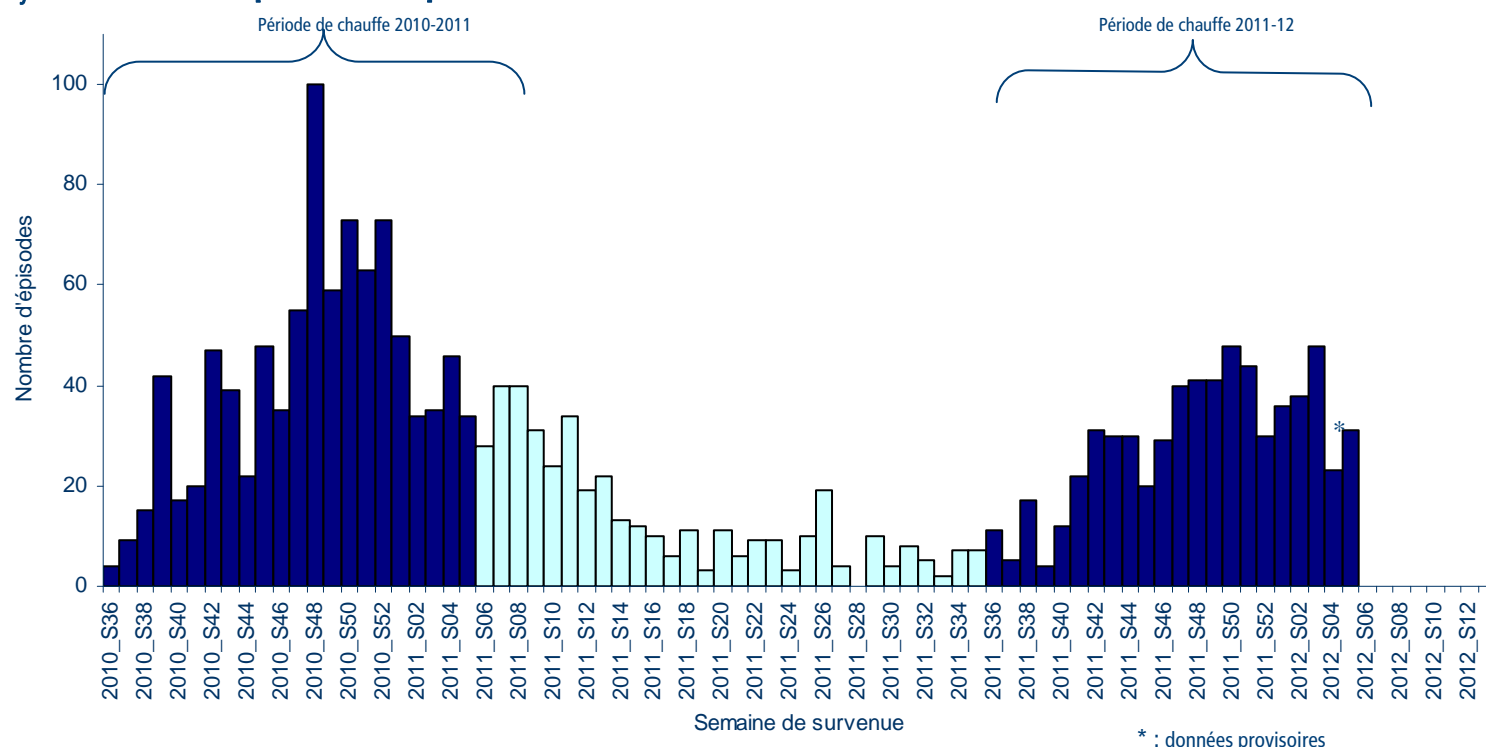
#### Objectifs

1. **Suivi du nombre d'intoxications** par le CO
2. Détermination des **situations fréquentes ou évitables** pouvant faire l'objet d'actions de santé publique destinées à lutter contre les intoxications au CO

L'ensemble des informations est disponible sur le site internet de l'[institut de veille sanitaire](http://www.invs.sante.fr)

| Figure 1 |

Evolution depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010 du nombre hebdomadaire d'épisodes d'intoxication par le CO, suspects ou avérés, signalés au système de surveillance [source InVS-DSE]

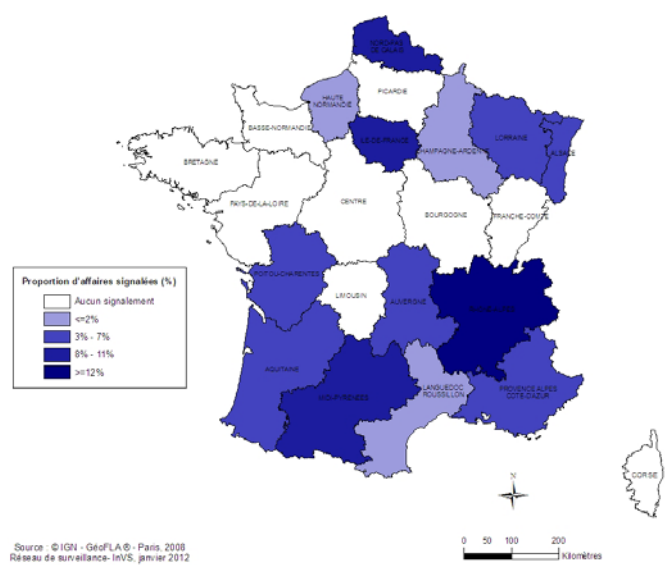


- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, **637 épisodes d'intoxication par le CO, suspects ou avérés** ont été signalés au système de surveillance dont **54 épisodes** entre le 23 janvier et le 5 février 2012 (semaines 04\_2012 et 05\_2012). Ces chiffres sont inférieurs à ceux observés au cours des mêmes périodes pour la saison de chauffe précédente, pendant lesquelles respectivement 927 signalements dont 81 épisodes au cours des semaines 04\_2011 et 05\_2011 avaient été transmis au système de surveillance.
- Au cours des semaines 04\_2012 et 05\_2012, 13 régions ont signalé des intoxications par le CO. Outre les trois régions (Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes) les plus concernées, la région Midi-Pyrénées a déclaré 11% des signalements d'intoxication oxycarbonée survenus entre le 23 janvier et le 5 février 2012.

| Figure 2 |

Répartition régionale des épisodes d'intoxication par le CO, suspects ou avérés, au cours des semaines 04\_2012 et 05\_2012

	Ile-de-France	Nord Pas-de-Calais	Rhône-Alpes
2010			
Episodes	282	224	136
Depuis 1 <sup>er</sup> sept 2011			
Episodes	108	93	68
Exposés	361	217	314
Semaines 04_2012-05_2012			
Episodes	6	6	11
Exposés	19	5	32



Source : © IGN - GeoFLA® - Paris, 2008  
Réseau de surveillance- InVS, janvier 2012

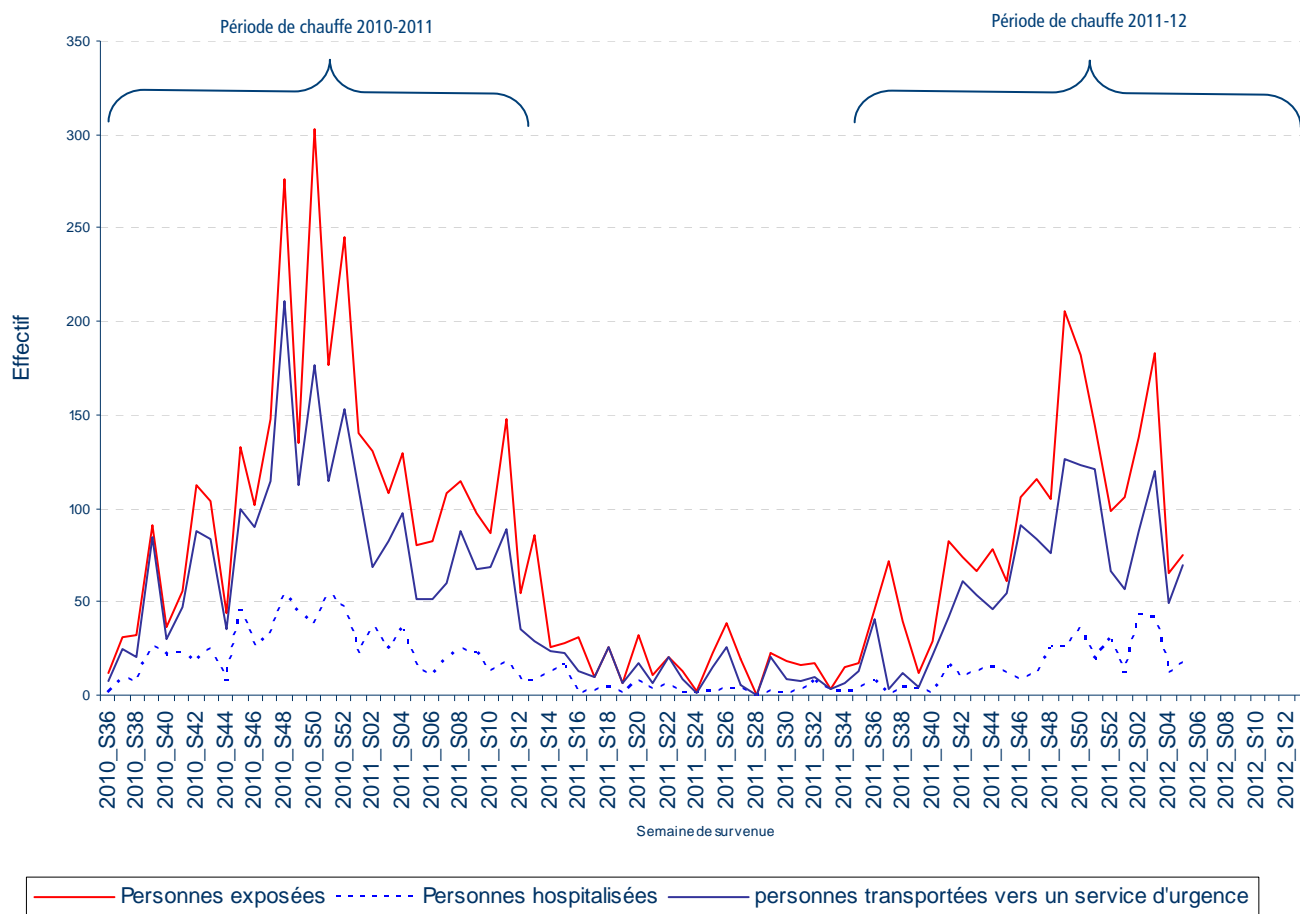


Au cours des semaines 04\_2012 et 05\_2012, la région Rhône-Alpes a, pour la première fois depuis le début de la période de chauffe, déclaré presque le double de signalements que les deux autres régions les plus concernées par les intoxications par le CO (Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais). Depuis le début de la période de chauffe, la région Ile-de-France demeure celle ayant déclaré le plus grand nombre de signalements.

Les régions Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes, régions parmi les plus peuplées, avec 23 signalements, concentraient 43% des signalements transmis au système de surveillance au cours semaines 04\_2011 et 05\_2012.

| Figure 3 |

Evolution depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010 du nombre hebdomadaire de personnes exposées par le CO, transportées vers un service d'urgence ou admises en hospitalisation [source InVS-DSE]



- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, **2 096 personnes ont été exposées** à des émanations de CO ; **1 416 d'entre elles ont été transportées vers un service d'urgence hospitalière**. Parmi celles-ci, **369 ont été admises en hospitalisation**.
- Le nombre de personnes prises en charge pour une intoxication par le CO est inférieur à celui observé sur la même période en 2010-11 (2 673 personnes exposées à des émanations de CO dont 1 939 personnes transportées vers un service d'urgence hospitalière parmi lesquelles 627 ont été admises en hospitalisation).
- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, **16 décès** par intoxication par le CO ont été signalés au système de surveillance. Les intoxications mortelles déclarées au système de surveillance depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011 sont survenues de manière accidentelle au décours d'une utilisation inadaptée d'appareil à combustion ou d'une anomalie au niveau d'une installation de production de chauffage au gaz. En particulier, l'utilisation d'un groupe électrogène en milieu fermé a été responsable de 10 décès parmi les 16 déclarés depuis le début de la période de chauffe (1<sup>er</sup> septembre 2011).

## Les déclarants

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, les principaux premiers déclarants ont été :

- **Les services départementaux d'incendie et de secours** avec 44% des signalements ;
- **Les services d'urgence hospitalière** avec 19% des signalements ;
- **Les services de médecine hyperbare** avec 8% des signalements.

Parmi les 637 épisodes déclarés au système de surveillance depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, 81% ont été signalés dans les deux jours consécutifs à l'intoxication.

## DE LA SURVEILLANCE À LA PREVENTION

Depuis le 28 janvier 2012, une vague de froid et de neige-verglas traverse la France. Ces conditions météorologiques sont à risque de recrudescence d'intoxication par le CO et ce d'autant plus lorsqu'elles engendrent des coupures en alimentation électrique prolongée qui nécessitent le recours à des groupes électrogènes et moyen de chauffage de fortune. Selon les informations provenant du système de surveillance des intoxications par le CO, complétées par celles du bulletin quotidien de la protection civile qui informent des intoxications les plus récentes, **55 signalements d'intoxications au CO ont été recensés entre le 28 janvier et le 5 février dont 14 intoxications survenues le samedi 4 février impliquant 136 personnes**. Selon les informations des services départementaux de secours et d'incendie, une personne serait décédée à son domicile par intoxication oxycarbonée ce week-end en Ile-de-France. Les sources suspectées au moment du signalement mettent en évidence une augmentation de la part de certains appareils à l'origine des intoxications dans de telles conditions comme les **groupes électrogènes (16%), braseros/barbecue (11%), chauffage mobile d'appoint (9%)**.

La **direction générale de la santé (DGS)** et l'**institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES)** rappellent les conditions d'utilisation de certains appareils en période de grand froid ou de coupure prolongée en alimentation électrique. **Météo-France** a intégré des conseils de comportements vis-à-vis du risque d'intoxication en cas de passage en vigilance orange pour grand froid et neige-verglas.

Les messages spécifiques sont les suivants :

***N'utilisez jamais en continu des chauffages d'appoint à combustion ;***

***Ne jamais utiliser des cuisinières, braseros, etc. pour se chauffer ;***

***N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments ;***

***Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement.***

Remerciements à l'ensemble des déclarants et acteurs du système de surveillance (Cellules interrégionales d'épidémiologie, Agences Régionales de Santé, Délégations territoriales, Services Communaux d'Hygiène et de Santé, Centres Anti-poison et de Toxicovigilance, Laboratoire Central de la Préfecture de Police) pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance.

### Equipe DSE:

Directeur du département santé  
environnement  
Georges Salines

Responsable de l'unité toxicovigilance  
surveillance des intoxications  
Frédéric De Bels

Chargée de projet  
Agnès Verrier

Monitrice d'études-animatrice réseaux  
Anne-Claire Guedou

Chargé de projet informatique  
Arnaud Musset

Contact  
surveillanceco@invs.sante.fr